

CAFÉ ASSOCIATIF TY POUL**Assemblée Générale Ordinaire du 16 Septembre 2022****Annexe 2 : Tableau-bilan simplifié 2021-2022 (Validé par France –comptabilité)**

Dépenses		Recettes	
Achats de consommables courants	7 445.56	Ventes de consommables courants	13 943.04.10
Achats de matériel (ateliers, équipements)	1 022.40	Dons	977.77
Salaires employée mi-temps (9 mois)	10 006.74	Adhésions annuelles	4 166.00
Salair brut CDD 35h/ saisonnier (2 mois)	3 713.25	Adhésions estivales	363.00
Charges sociales-AMIEM/ <u>Un</u> iformation	252.40	Manifestations (apéros-concerts etc.)	1 477.77
Charges patronales URSSAF (don inflation de 100 €)	3979.41	Dons reçus pour l'UKRAINE	1 150.00
Honoraires gestionnaire site /Hébergement site	810.89	Produits financiers (intérêts livret A)	142.55
Honoraire comptable	48100		
France comptabilité (adhésion annuelle)	480.00		
Dons (Téléthon/SNSM et adhésions autres assos)	310.00		
Ukraine virement Ty Poul à Fondation de France	500.00		
Ukraine dons reçus au Ty Poul virés à la Croix Rouge	1150.00		
SACEM	874.75		
Taxe terrasse	464.00		
Communication, publicité	342.80		
Évènements exceptionnels (pots bénévoles)**	323.76		
Internet / téléphone	395.76		
Assurance multirisques	88.04		

Amortissement matériel sur 5 ans	558		
Service bancaire	54.00		
TOTAL	33 252.76	TOTAL	22 220.13
Ecart négatif : 11 032.63			

Observations :

Période à « dépenses pleines » après l'année COVID très « aidée » et peu dépensière.

Rattrapages et augmentations en tous genres.

Malgré une très bonne année de « recettes propres » l'écart négatif recettes/dépenses est important.

Nous avons heureusement anticipé et constitué les réserves nécessaires. La gestion financière est « sous contrôle ».

Nous utilisons notre excédent à bon escient (notamment pour les emplois) tant que c'est possible.